



CORRIGE

LES OBJECTIFS STRATEGIQUES ET OPERATIONNELS DE LA CONVENTION (COP DE MADRID, 2007)

Objectif général : lutte contre la désertification et développement rural

Objectif STRATÉGIQUES concernant la recherche de financements	Résultats attendus	Indicateurs associés
<p>L'objectif stratégique 4 concerne la mobilisation des ressources en faveur de la mise en œuvre de la convention par l'instauration de partenariats efficaces entre acteurs nationaux et acteurs internationaux.</p> <p>Il relève du Mécanisme Mondial.</p>	<p>Ressources financières et technologiques accrues mises à disposition des pays-Parties touchés en développement</p>	<p>Indicateur S8 : accroissement du niveau et de la diversité des financements disponibles pour la LCD-GDT et l'atténuation des effets de la sécheresse.</p> <p>Indicateur S9 : prise en compte de la LCD-GDT et l'atténuation des effets de la sécheresse dans le cadre des politiques et des mesures en faveur du développement.</p>

... / ...

Objectifs OPERATIONNELS correspondants	Résultats
<p>002. Cadre d'action</p> <p><i>Œuvrer à la création d'un climat général favorable à la recherche de solutions pour combattre la désertification et la dégradation des terres et atténuer les effets de la sécheresse</i></p>	<p>Parmi les 5 résultats cités dans le plan cadre décennal, les suivants sont les plus importants quant à l'efficacité des PAN et la recherche de financement :</p> <p>2.2 : Les pays-parties touchés révisent leur PAN pour en faire un document de stratégie fondé sur les données de référence biophysiques et socio-économiques et l'incorporent dans les cadres d'investissement intégrés.</p> <p>2.4 : Les pays-parties touchés intègrent les objectifs de la Convention et les interventions en faveur de la gestion durable des terres dans leurs plans de développement ainsi que dans leurs plans et politiques sectoriels et d'investissement pertinents.</p>
<p>005. Financement et transfert de technologie</p> <p><i>Mobiliser des ressources financières et technologiques aux niveaux national, bilatéral et multilatéral et faire en sorte de mieux les cibler et les coordonner pour accroître leur impact et leur efficacité.</i></p>	<p>5.1 : Les pays-parties touchés mettent en place des cadres d'investissement intégrés visant à mobiliser des ressources nationales, bilatérales et multilatérales pour accroître l'efficacité et l'impact des interventions.</p> <p>5.2 : Les pays développés parties fournissent des ressources financières importantes adéquates, prévisibles en temps voulu à l'appui des initiatives internes visant à enrayer et prévenir la désertification et la dégradation des terres (+ sécheresse).</p> <p>5.3 : Les parties intensifient leurs efforts en vue de mobiliser des ressources financières auprès des institutions financières, des mécanismes et des fonds internationaux - dont le FEM - en militant en faveur de la mise en œuvre de l'UNCCD.</p> <p>5.4 : Des sources et mécanismes de financement novateurs sont recherchés pour combattre la désertification et la dégradation des terres, notamment auprès du secteur privé, par le jeu de mécanismes fondés sur le marché, dans le cadre d'organisations commerciales, auprès de fondations et d'organisations de la société civile, et par le biais d'autres mécanismes de financement, visant l'adaptation aux changements climatiques, et leur atténuation, la préservation de la biodiversité l'utilisation durable des ressources naturelles, ainsi que la réduction de la faim et de la pauvreté.</p> <p>5.5 : L'accès des pays-parties touchés à la technologie est facilité par un financement adéquat, des incitations économiques et politiques efficaces et la fourniture d'un appui technique, notamment dans le cadre de la coopération Sud-Sud et Nord-Sud.</p>

→ Pour aller plus loin :

L'**objectif opérationnel 5** de la stratégie décennale concerne particulièrement le **Mécanisme Mondial**. C'est un élément central du plan stratégique et le mécanisme exerce une responsabilité de premier plan dans sa mise en oeuvre pour :

- **Accroître l'efficacité et l'efficience des mécanismes financiers existants**
- **Mobiliser et acheminer des ressources financières importantes**

Pour ce faire, le mécanisme Mondial a pour programme de :

- *Encourager les actions conduisant à la mobilisation de ressources financières importantes, adéquates et en temps voulu*
- *Aider les pays-parties à mettre en place des cadres d'investissement intégrés pour la mobilisation de ressources*
- *Rechercher de nouvelles sources et de nouveaux mécanismes de financement*
- *Appuyer la mise en place de plateformes de financement à l'échelon (sous)-régional pour accroître l'efficacité, l'harmonisation et le rapprochement entre institutions donatrices*
- *Élaborer une stratégie en vue de l'exercice concret de son rôle complémentaire de celui du FEM.*

Les Indicateurs qui permettent de voir si les résultats visés ont été atteints sont nombreux :

- O17 : Nombre de pays-parties touchés dont les plans de développement / cadres d'investissement prévoient la mobilisation de ressources nationales, bilatérales, et multilatérales pour lutter contre la désertification et la dégradation des terres
- O18 : Volume des ressources financières fournies par les pays-parties développés conformément aux engagements, plans d'investissement et calendriers de paiement convenus pour la mise en œuvre de mesures visant à enrayer et prévenir la désertification/dégradation des terres
- O19 : Nombre et types de sources de financement provenant d'institutions financières, de mécanismes et de fonds internationaux dont le FEM, qui sont mises à disposition pour LCD
- O20 : Cas notifiés de mise en place de modèles novateurs (secteur privé, mécanismes fondés sur le marché, organisations commerciales, fondations et organisations de la société civile par exemple) pour le financement de la LCD.